



Le Beau Rameau

Chers parents,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-dessous les informations relatives à la prochaine rentrée scolaire.

La rentrée aura lieu **le lundi 2 septembre** à 8H45.

Les horaires de classe restent inchangés :

Matin: 8H45-11H45.

Après-midi: 13H30-16H30.

Les horaires de garderie (gratuite) du matin et du soir sont:

- Garderie du matin de 7H30 à 8H30
- Garderie du soir de 17H00 à 18H30

L'équipe enseignante sera la suivante :

- Mme Launa Chourré, maîtresse des maternelles.
- Mme Muriel Meichel, maîtresse des grandes sections et CP
- Mme Aurélie Lacaze, maîtresse des bilingues occitan.
- Mme Elorri Curutchet, maîtresse des CE1 et CE2.
- Mme Nathalie Massot, maîtresse des CM1 et CM2.
- Mme Lydie Ramboux assurera la décharge de direction le vendredi toute la journée.

Listes de fournitures

Vous trouverez la liste de fournitures de votre enfant sur notre site www.beau-rameau.org onglet « infos pratiques » rubrique « [informations de rentrée 2024](#) ».

Réunions de rentrée

Vendredi 6 SEPTEMBRE: Classe des CM1-CM2 à 18h

Lundi 9 SEPTEMBRE: Classe des CE1-CE2 à 18h

Mardi 10 SEPTEMBRE: Classe des GS-CP à 18h

Jeudi 12 SEPTEMBRE: Classe des maternelles à 18h

CALENDRIER DES VACANCES SCOLAIRES et DES PONTS

Vacances de la Toussaint	Du jeudi 17 octobre au soir au lundi 4 novembre au matin. Le vendredi 18 octobre aura lieu une journée de formation pour tous les enseignants de l'ensemble scolaire. Pour les parents qui n'auront aucune solution de garde, une garderie sera assurée par Mary.
Vacances de Noël	Du vendredi 20 décembre au soir au lundi 6 janvier au matin.
Vacances de février	Du vendredi 21 février au soir au lundi 10 mars au matin.
Vacances de Pâques	Du vendredi 18 avril au soir au lundi 5 mai au matin.
Pont du 8 mai	Les élèves auront cours le mercredi 7 mai toute la journée pour rattraper le vendredi 9 mai.
Pont de l'Ascension	Du mardi 27 mai au soir au lundi 2 juin au matin.
Lundi de Pentecôte	L'école sera fermée le lundi 9 juin. Reprise des cours le mardi matin.
Vacances d'été	Le vendredi 4 juillet au soir.

Rappels :

ABSENCES

Téléphonez au secrétariat au **0559929910** le matin avant 9h30 afin de prévenir de l'absence. Au retour de l'enfant, un mot dans le cahier de liaison sera remis à l'enseignant(e) pour en signaler les raisons. En cas de maladie contagieuse, un certificat médical est demandé. Respectez l'éviction scolaire obligatoire pour certaines maladies. Prévenez rapidement le secrétariat pour toute mesure à prendre au niveau des autres enfants de la classe. Merci de votre compréhension.

TOUTES ABSENCES ANTICIPANT OU PROLONGEANT LES VACANCES SONT SIGNALÉES A L'INSPECTION ACADEMIQUE.

Accueil du matin et interclasse du midi

Pour des raisons de sécurité, les parents sont priés d'accompagner l'élève jusqu'à la porte de la garderie. Mary, l'assistante maternelle n'est responsable de la sécurité de l'enfant qu'à partir du moment où il lui est confié.

L'admission des autres élèves dans la cour commence 10 minutes avant le début des cours. Pour les élèves qui ne déjeunent pas à la cantine, l'école ouvre à **13H20**.

RETARDS

Afin de ne pas perturber la vie de classe, nous demandons aux familles de bien respecter les heures de début de cours soit 8h45 le matin et 13h30 l'après-midi. En cas de retard **EXCEPTIONNEL**, l'enfant doit passer par l'accueil du lycée.

ETUDE SURVEILLEE

Nous vous rappelons que l'école fermant à 18h30, il est impératif de venir chercher votre enfant à l'heure. Cette année, de 17H30 à 18H30, l'étude sera assurée par Christine. En cas de retard exceptionnel, veuillez contacter Mme Massot ou Christine sur le portable de l'école. Si vous êtes dans l'impossibilité de venir chercher votre enfant, veuillez appeler et indiquer le nom de la personne autorisée à venir.

Etude : ☐ **06 46 90 29 52**

Vêtements et objets divers

Les vêtements doivent impérativement être marqués au nom de votre enfant. Tout vêtement égaré sera déposé dans une malle. Passez la visiter régulièrement !

Les élèves n'apportent à l'école aucun objet dangereux ou de valeur. Il est interdit de faire entrer dans l'enceinte de l'école des cartes à collectionner, billes, téléphone portable, chewing-gum, jeux vidéo et tout matériel pour filmer ou photographier et bien sûr des médicaments.

ASSURANCE SCOLAIRE : Les parents ne prenant pas l'assurance extrascolaire de l'établissement doivent impérativement fournir une attestation **avant le 13 septembre**.

ASTHME : Pour les enfants souffrant d'asthme, il est nécessaire d'établir **un PAI**. Veuillez en informer l'enseignante de votre enfant et demander les documents nécessaires.

BONNES VACANCES A TOUS

La Directrice,
N. MASSOT